

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 18 (1867)  
**Heft:** 10

**Artikel:** Nouvelles de l'école forestière  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784291>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des bûcherons n'avaient pas été commis, la somme des délits dénoncés pendant l'année n'aurait pas excédé la moyenne ordinaire. L'autorité forestière n'a pas eu lieu de se plaindre de la manière dont la surveillance a été exercée.

Nous n'avons pas de cas d'incendie à enrégistrer; en revanche la neige tombée du 9 au 10 mars 1866 a causé de grands dommages dans les forêts domaniales de la région inférieure. Les gelées tardives du 17 au 19 mai 1866 ont fait périr çà et là les brins qui venaient à peine de sortir de terre, et les nouvelles pousses des jeunes bois feuillus et des résineux ont beaucoup souffert; heureusement les pousses terminales ont été presque partout épargnées; sauf quelques rares exceptions, le dommage sera donc de peu de durée. Quant aux dégâts causés par le ver blanc, nous avons déjà eu l'occasion de les signaler.

---

### Nouvelles de l'école forestière.

La division forestière du polytechnicum a terminé au milieu d'août son douzième cours annuel. Elle a compté pendant l'année 25 élèves, dont 8 formant la seconde volée ont suivi le cours supérieur, et 17 de première volée ont suivi le cours inférieur. Ces élèves se répartissent comme suit entre les différents cantons: Berne 4, Vaud et Soleure chacun 3, Argovie, Neuchâtel et Zurich chacun 2, Bâle-Campagne, Fribourg, Genève, Grisons et Lucerne chacun 1, ce qui fait en tout 21 Suisses; il y avait de plus 2 Russes, 1 Prussien et 1 Hongrois. Outre ces élèves réguliers, 2 auditeurs ont suivi une partie des cours; l'un est Argovien et se voue à la sylviculture, l'autre est Zurichois et se destine à l'agronomie. Deux élèves, les deux Russes, sont sortis pendant l'année, l'un est entré dans la division des ingénieurs; l'autre a quitté Zurich pour cause de santé. Un autre élève malade a obtenu un congé pour l'été.

7 élèves du second cours se sont fait inscrire pour l'examen définitif; 3 d'entre eux ont dû être écartés, leur premier examen ayant été trouvé insuffisant; les quatre autres ont en revanche subi la seconde partie de l'examen et obtenu le diplôme. Ce sont:

Balsiger de Köniz, canton de Berne,

Erismann de Brugg, à Brestenberg, canton d'Argovie,

Puenzieux de Clarens, canton de Vaud, et  
Bühler de Lucerne.

Il ne faut pas oublier que le diplôme est et doit rester une distinction honorifique ; il serait donc injuste de conclure à priori du fait qu'un élève n'a pu obtenir le diplôme à sa paresse ou à sa complète incapacité. Les témoignages de sortie donnent au reste une appréciation détaillée du zèle et de l'aptitude de l'étudiant dans chaque branche.

On peut dire en général que le travail des élèves a été très-satisfaisant pendant toute l'année ; leur conduite n'a pas non plus donné lieu à des remarques spéciales. Il n'est pas survenu de changements dans le personnel chargé d'enseigner les branches obligatoires ; la nomination définitive de M. Böhmert à la chaire d'économie politique a exercé une heureuse influence sur la fréquentation de ces cours ; c'est là un fait réjouissant qui ne peut tourner qu'à l'avantage des études forestières.

Les quelques changements apportés dans le plan d'enseignement ont été dictés par le désir de séparer d'une manière plus tranchée qu'auparavant les branches auxiliaires de la science spéciale ou appliquée, et de concentrer celles-là dans la première année d'études, en réservant la spécialité proprement dite à la seconde année. Il n'a pas été fait usage de la combinaison donnant aux élèves la faculté de ne subir la seconde partie de leur examen qu'à la fin des vacances qui suivent la clôture de l'année scolaire, attendu que les aspirants préféraient ne pas être obligés de revenir à Zurich au bout de deux ou trois mois. Cette combinaison avait été imaginée dans le but d'assurer à l'élève deux années d'études complètes et pour empêcher que le quatrième semestre, déjà assez court en lui-même, ne soit absorbé par les travaux d'examen et les répétitions au lieu d'être consacré à l'achèvement normal des études.

Les excursions et les exercices pratiques ont été faits pour la plupart dans les forêts situées autour de Zurich, où l'on rencontre des conditions de station et d'aménagement très-diverses. Une excursion de deux jours nous conduisit dans les forêts domaniales de Thurgovie, situées à Steinegg et à Kalchrain ainsi que dans les forêts de la ville de Stein ; une autre journée fut consacrée à visiter les forêts de la ville de Baden.

L'excursion de fin d'année qui dura 8 jours fournit aux élèves l'occasion de prendre part à la fête de Bex, après avoir fait une pointe sur Lausanne et Genève ; puis on remonta la vallée du Rhône jusqu'à Louèche ; de là la

petite compagnie prit le chemin de Louèche-les-Bains et de la Gemmi pour passer dans l'Oberland bernois; enfin elle franchit le Brunig pour rentrer dans ses pénates.

Trois anciens élèves de notre école qui sont actuellement entrés dans la vie pratique ont aussi pris part à cette course; nous avons eu en outre le plaisir de compter MM. Walo et Adolphe de Greyerz parmi nos compagnons de voyage depuis Bex jusque dans l'Oberland bernois.

(*La suite au prochain numéro.*)

### Demande de plants.

Afin de réparer les dégâts causés dans ses plantations par le gel, le soussigné désire acheter 100 à 150 mille plantons d'épicéas, de sapins et de hêtres repiqués en bâtarde, et il est prêt à recevoir les offres qu'on voudra bien lui adresser.

SURSEE , le 25 août 1867.

Jos. KOPP, inspecteur forestier.

---

La librairie soussignée a l'honneur d'annoncer à tous les forestiers et amis de la sylviculture qu'ils pourront se procurer jusqu'à la fin de 1867, par l'intermédiaire de toutes les librairies, les volumes 11, 12, 13, 14, 15, 16 de

### L'annuaire de sylviculture de Tharand

au prix très-réduit de 20 fr. au lieu de 51 fr. 20 cts.

Librairie ARNOLD à Leipsic.

---

On est prié d'adresser à M. EL. LANDOLT, professeur à Zurich, les envois qui concernent la rédaction; les réclamations relatives à l'expédition du journal doivent être faites à M. E. SCHULER, à Bienne.